

**COMPTE-RENDU DU PRESIDENT DU JURY
AU PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES LANDES
ORGANISATEUR EN 2020 DU CONCOURS
D'INFIRMIER EN SOINS GÉNÉRAUX**

Le Centre de gestion des Landes a organisé en 2020 le concours d'infirmier en soins généraux en partenariat avec les Centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

➤ **Epreuve orale :**

Postes	Candidats inscrits	Nombre de candidats présents (%)	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne	Seuil d'admission	Nombre de candidats admis (% par rapport aux candidats présents)
40	193	137 (70.98 %)	5.50/20	19.33/20	13.60/20	15.83/20	40 (29.20 %)

STATISTIQUES

(calculées sur la base des renseignements fournis par les candidats lors de leur inscription)

Origine géographique des candidats présents	
Nouvelle-Aquitaine	Hors Région Nouvelle-Aquitaine
81 (59 %)	56 (41 %)

Genre des candidats présents	
Femmes	Hommes
134 (98 %)	3 (2 %)

➤ **Préparation des candidats :**

	/Présents	/Lauréats
CNFPT	36 (26.28 %)	14 (35 %)
Préparation personnelle	71 (51.82 %)	19 (47.50 %)
Aucune préparation	15 (10.95 %)	1 (2.50 %)
Non renseigné	15 (10.95 %)	6 (15 %)

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES ÉPREUVES, ÉVALUATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Le concours se compose d'une unique épreuve orale d'admission qui s'est déroulée les 14, 18 et 19 février 2020 à Mont de Marsan. Le jury a été scindé en trois groupes de trois examinateurs représentant chacun des 3 collèges (élu, fonctionnaire territorial et personnalité qualifiée).

➤ Une épreuve orale d'admission :

Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois.
(durée : 20 minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé).

Le jury a évalué le candidat sur :

- **L'exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel** : la clarté de l'exposé et la mise en valeur des compétences
- **Les connaissances de l'environnement territorial et du milieu institutionnel**
- **L'aptitude à exercer les missions d'infirmier en soins généraux à partir de mises en situation** : le travail en équipe, la réflexion sur les méthodes et pratiques, le positionnement vis à vis de la hiérarchie, la conduite de projet, l'esprit d'initiative
- **La motivation** pour le service public, le projet professionnel

Le jury constate globalement un niveau satisfaisant des candidats.

Il recommande aux candidats non reçus de travailler la préparation de l'exposé qui doit être suffisamment étoffé avec la mise en valeur des compétences professionnelles, ainsi que le développement du projet professionnel.

Les connaissances de l'environnement professionnel et institutionnel proches des missions du cadre d'emplois doivent être consolidées, notamment celles relatives aux structures communautaires et à la réglementation propre au métier.

Le 19 février 2020, après délibération, le jury a fixé le seuil d'admission et a arrêté la liste des candidats admis à ce concours. Tous les postes ont été pourvus.

Le présent compte rendu et la liste d'admission seront transmis à Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes.

Le président du jury, M. Jean Marc LARRE